BULLETIN MUNICIPAL



MAIRIE DE BIRON

BONNE ANNÉE 2024



JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi de 10h à 12h - Mardi et Jeudi de 15h30 à 17h30

Téléphone: 05 59 67 00 75

Messagerie: mairie.biron@orange.fr

Site Internet: biron64.fr

Le Bulletin Municipal un outil d'Information
Le Bulletin Municipal a pour vocation d'informer les Bironnaises et Bironnais des orientation et décisions du Conseil Municipal, ainsi que de tous les évènements de la commune.
La Commission Information est notamment chargée de sa rédaction, dont voici ses membres,
Dany BEZIADE, Véronique IRLES, Nicolas LABORDE, Annick MAITREJEAN,
Jean-François TREDJEU et Benoît POURTAU-MONDOUTEY.

MOT DU MAIRE



Chères Bironnaises, Chers Bironnais,

En cette nouvelle année, au nom du Conseil Municipal et en mon nom propre, je tiens à vous présenter nos vœux les plus chaleureux. Que cette année vous apporte ainsi qu'à vos proches, santé, bonheur, épanouissements familiaux, personnels et professionnels.

Depuis l'année 2020, nous constatons une attractivité croissante de Biron : pas moins de 45 nouveaux foyers y résident et de nouvelles entreprises et commerces se sont implantés sur notre zone d'activité économique.

En ce qui concerne le bilan de l'année 2023, il me parait important que vous disposiez d'informations précises afin d'avoir une vision plus détaillée de nos actions et de la gestion du budget communal.

Concernant les dépenses de fonctionnement, inutile de revenir sur l'augmentation des coûts des énergies et matières premières qui les impactent fortement. Pour aborder la question relative au budget, permettez-moi de vous présenter les différentes sources de recettes dont nous disposons à ce jour. Elles se déclinent principalement en trois catégories : les impôts fonciers qui sont restés stables, les diverses dotations de l'État et les subventions qui, malheureusement, tendent à diminuer ainsi que les produits provenant de nos activités propres telles que les locations.

S'agissant du financement des investissements, nos ressources proviennent essentiellement de notre capacité à investir sur nos fonds propres grâce aux reports des années antérieures. Toutefois, avant de nous engager dans un projet, sachez que nous recherchons systématiquement des aides financières auprès d'institutions. Il est primordial de ne pas endetter davantage notre commune. En fin d'année 2024, certains crédits seront intégralement remboursés, ouvrant potentiellement une nouvelle voie à l'investissement lors des prochaines années.

Il est pertinent ici d'évoquer la difficulté que représente la réalisation de projets sans mentionner le travail remarquable effectué par nos secrétaires qui doivent faire face à de lourdes démarches administratives pour présenter un dossier éligible.

Les travaux réalisés en 2023 pour la mise aux normes imposées par le Schéma de Défense Extérieure Contre l'Incendie (SDECI) permettent de vous protéger efficacement. Répondant aux directives départementales, ces réalisations ont permis de modifier et d'étendre le réseau incendie.

Par ailleurs, il est important de souligner nos réalisations dans le domaine des réfections des voiries. Je vous rappelle que leur gestion relève de la compétence communautaire ou départementale ; il est donc essentiel que nous défendions vivement nos intérêts en la matière, afin que des réalisations concrètes voient le jour dans notre commune, en veillant tout particulièrement à intégrer les aspects relatifs à la sécurité.

Notre engagement pour l'entretien et le reboisement des Lacs des Barthes porte ses fruits : ces lieux voient leur fréquentation augmenter progressivement et offrent une agréable promenade, contribuant à la qualité de notre cadre de vie. Nous envisageons d'y installer prochainement davantage de bancs pour profiter pleinement de ce lieu paisible.

En 2024, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunautaire (PLUI) dictera les règles en matière d'aménagement du territoire. Nous devrons faire face à des contraintes liées à la densité et aux normes environnementales qui, à l'avenir, risquent de freiner le développement de notre commune.

Un projet de 4 logements locatifs communaux qui pourrait contribuer à l'attractivité de Biron est actuellement en cours d'étude par un groupe de travail. Nous vous tiendrons informés des avancées réalisées.

Un dernier investissement, moins réjouissant mais tout à fait essentiel, s'impose. Nous devons travailler à l'agrandissement du columbarium qui dispose aujourd'hui de peu de places libres et à l'embellissement de son environnement.

Soyez assurés que nous travaillons activement et sans relâche sur des projets visant à améliorer notre cadre de vie par de nouveaux investissements. Cependant, il est crucial de trouver les ressources nécessaires pour les financer. Cette démarche n'est pas facile et mobilise grandement nos élus locaux, sans aucune certitude de succès ou de faisabilité. Ainsi, malgré notre volonté et notre engagement inébranlables, certaines ambitions ne peuvent se concrétiser.

J'en profite pour exprimer ma gratitude envers les élus et les membres du personnel communal qui m'entourent et qui s'investissent pleinement dans leur mission de service public.

Je tiens aussi à remercier Fabrice Armengol, qui suite à son déménagement de notre commune, a pris la décision de démissionner du conseil municipal. Son engagement et son dévouement ont été précieux et nous lui en sommes reconnaissants.

Avec toute l'équipe municipale, je vous renouvelle tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Votre Maire,

Benoît POURTAU-MONDOUTEY.

Hommage à Yves MARIMBORDES



C'est ce 8 septembre 2023 qu'est tombée la triste nouvelle du décès d'Yves MARIMBORDES.

Natif de Biron, il y a toujours vécu et n'a jamais voulu quitter son cher Biron, même quand la maladie ne lui a plus laissé de répit. Et c'est dans la maison qu'il y avait fait construire, près des siens, qu'il a voulu finir ses jours.

Profondément attaché à ses racines bironnaises, tout jeune déjà il était un élément moteur du club de football « L'Etoile Bironnaise ».

Il est resté un grand passionné de sport et ses dernières années ont été illuminées par la réussite sportive de ses petits-enfants, Emma basketteuse et Thibault et Lucas footballeurs comme lui, qui ont intégré le centre de formation des Girondins de Bordeaux, son club de cœur.

Pour l'amour de Biron, il s'est engagé au sein du conseil municipal aux cotés de Jacques Cassiau-Haurie dont il fut l'adjoint de 1989 à 2001.

Employé au Crédit Agricole, de son métier de banquier, il avait le souci de la rigueur, de la précision dans le moindre détail qui ont fait de lui un adjoint efficace y compris et surtout dans le domaine financier.

Dévoué, précieux mais surtout désireux de se mettre au service de sa commune, il a contribué à faire évoluer, à rénover Biron. Il a su mettre ses nombreuses qualités au profit de ses concitoyens. Durant ses deux mandats il a été un pilier important de notre vie municipale, apportant son dévouement et sa passion.

Qu'il soit ici remercié de son engagement et de tout le travail accompli, remerciements partagés par les bironnaises et les bironnais qui l'ont accompagné en nombre lors de ses obsèques.

A son épouse Monique, sa fille et ses petits enfants nous adressons nos amicales et affectueuses pensées.

VIE COMMUNALE

Analyse du trafic automobile sur la commune

Nous sommes nombreux à Biron à nous interroger sur l'importance des flux automobiles traversant la commune et surpris, voire inquiets parfois, de la vitesse de certains véhicules.

C'est un sujet que nous avons abordé à plusieurs reprises en Conseil Municipal et qui a même donné lieu à des échanges formels avec des représentants de la Brigade de Gendarmerie d'Orthez, malheureusement trop occupée par ailleurs pour intervenir sur Biron.

Pour disposer d'éléments factuels, nous avons sollicité le concours à la fois de la CCLO et du Département des Pyrénées Atlantiques, pour procéder à des comptages formels de ces flux.

C'est ainsi que 2 campagnes de mesures ont été conduites à Biron,

- la 1ère, à l'initiative de la CCLO, du lundi 10 juillet 2023 au lundi 17 juillet
- la 2^{nde}, sous la responsabilité du Département, du lundi 4 septembre 2023 au dimanche 10 septembre à minuit.

Les objectifs de ces campagnes étaient multiples,

- mesurer la quantité de véhicules traversant la commune, dans les deux sens, à hauteur de la Mairie
- estimer plus précisément la part de véhicules utilisant la totalité de la rue La Carrère et celle des véhicules entrant dans Biron, par commodité, pour ensuite prendre la direction de Castetner et autres communes voisines
- avoir une idée exacte des flux sur les Chemins Hia de Péré et de la Teulère
- enfin, mesurer la vitesse de tous ces véhicules

Nous nous proposons donc de vous livrer ci-après les principales conclusions de ces deux études.

a) Nombre de véhicules traversant Biron, dans les deux sens, à hauteur de la Mairie et vitesses enregistrées :

Ces deux études, bien que menées sur des périodes différentes, sont concordantes. Elles révèlent que ce sont plus de 11 000 véhicules qui empruntent la rue La Carrère par semaine, soit **une moyenne lissée sur 7 jours** d'un peu plus de 1 500 véhicules par jour, autrement dit de 1 800 à 1 900 véhicules/jour en semaine.

La moitié environ de ces véhicules circulent à des vitesses supérieures à 50 kms/heure, sans toutefois excéder outrageusement la vitesse autorisée, puisque 15 % seulement d'entre eux roulent à plus de 60 kms/heure.

b) Nombre de véhicules traversant Biron, à destination (ou en provenance) de Castetner, Loubieng ou autres :

Plus de la moitié des véhicules enregistrés devant la Mairie de Biron, ont emprunté (ou empruntent ensuite) la RD 71 en direction de Castetner, soit env. 5 800 véhicules par semaine.

Pour être tout à fait honnête, il convient de prendre en compte et de déduire de ces chiffres, les usagers du Chemin de la Teulère qui empruntent, dans les deux sens, partie de cet itinéraire.

Il n'en demeure pas moins que plus de 40 % des véhicules enregistrés devant la Mairie ne traversent Biron que par commodité. C'est un point qui mérite réflexion.

Sur cet axe enfin, les vitesses relevées sont du même ordre que sur la rue La Carrère.

c) Fréquentation du Chemin Hia de Péré:

L'étude menée en juillet dernier, nous donne une idée plus précise des flux automobiles sur cet axe.

Près de 3 000 véhicules ont été recensés dans les deux sens, sur une semaine entière, dont environ 13 % de deux roues. Soit un débit journalier moyen de 370 véhicules environ, pour une vitesse moyenne enregistrée de 31 kms/heure.

d) Fréquentation du Chemin de la Teulère :

De même ont été recensés les flux sur cette autre artère de la commune, pour environ 1 120 véhicules hebdomadaires, tous sens confondus.

Ainsi donc, nous disposons à présent d'éléments tout à fait factuels sur les flux de circulation au cœur de la commune.

Ils permettront de mettre en œuvre, le moment venu, les aménagements et mesures adaptés pour limiter autant que faire se peut, les nuisances du trafic, les flux parasites et les excès de vitesse.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de Lacq-Orthez

Le PLUI est un document d'urbanisme établi à l'échelle intercommunale pour 10 ans par les Etablissements de Coopération Intercommunale tels que la CCLO.

Il doit respecter des décisions nationales : Loi portant Engagement National pour l'Environnement, Loi pour l'Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové, Loi Climat et Résilience, Loi d'Accélération des Energies Renouvelables.

Les objectifs fixés par délibération de la CCLO sont :

- ◆ Assurer un développement équilibré et un fonctionnement cohérent sur le territoire entre les 61 communes ;
- Sauvegarder les paysages et les écosystèmes du territoire ;
- ◆ Favoriser le développement de l'activité agricole, valoriser la forêt et accompagner la mutation industrielle.

L'élaboration du PLUI se compose de 2 phases :

Une phase d'étude et de concertation qui se terminera en avril 2024 :

- Etat des lieux
- Projet d'Aménagement et de Développement Durable
- Définition du projet intercommunal et débat en conseil Communautaire
- Elaboration du document règlementaire

Une phase administrative :

- Avis de l'Etat et des personnes publiques associées
- Enquête publique
- Modifications éventuelles du projet
- Approbation du PLUI par le Conseil Communautaire

Nous ne manquerons pas de vous informer des évolutions à venir sur biron64.fr

Commémoration de la signature de l'Armistice

Un peu d'histoire au préalable....

Le Maréchal Foch, Commandant en Chef des forces alliées sur le front de l'Ouest, regarde le train situé juste en face du sien. 100 mètres à peine le séparent de la délégation ennemie.

Les plénipotentiaires allemands mettent pied à terre et empruntent un passage vaguement aménagé pour l'occasion. Le petit groupe se dirige vers le wagon du Maréchal, une voiture restaurant de la Compagnie Internationale des Wagons-Lits aménagée en salle de travail.

Le Maréchal Foch écrivit plus tard dans ses souvenirs : « je jetai un regard par la vitre. Le long de la passerelle quatre hommes s'avançaient. Je les regardai et me dis, voilà donc l'Empire Allemand. Il s'est battu et vient demander la paix. Et bien ! Puisque c'est à moi qu'il vient, je vais le traiter comme il le mérite. Je serai ferme et froid, mais sans rancune ni brutalité. »

C'est précisément à cet endroit, choisi par le Maréchal Foch que vont se dérouler quelques jours durant ces négociations.

Après l'échec de leur contre-offensive d'été, les Allemands ont compris dès le mois de juillet 1918, l'imminence de leur défaite. Leurs principaux alliés — les Empires Ottoman et Austro-Hongrois et le Royaume de Bulgarie sont en déroute et pour ne rien arranger, l'Allemagne bascule dans l'anarchie et la guerre civile. Dans ces conditions, l'armistice est inévitable.

L'Empereur Guillaume II abdique le 9 novembre 1918 et la République de Weimar est proclamée le même jour.

Après 4 jours de discussions, un accord d'armistice est finalement obtenu le 11 novembre 1918 à 05H15 du matin.

Le Maréchal Foch choisit ensuite une heure tout à fait symbolique pour entériner la fin des hostilités sur toute la ligne de front. Ce sera à 11H00, le 11ème jour du 11ème mois de l'année. Conclu pour 36 jours, l'Armistice sera ensuite renouvelé plusieurs fois jusqu'à la signature du Traité de Versailles le 28 juin 1919.

Le terrible bilan de la Guerre se chiffrera à près de 10 millions de morts et disparus dont 1,4 million du côté français et 20 millions de blessés dont 4 millions de français.

C'est donc cet événement historique que nous avons commémoré comme chaque année en nous réunissant devant le Monument aux Morts de Biron.

Après lecture par M. le Maire du message officiel du Ministre des Armées, des enfants de la commune ont déposé la traditionnelle gerbe du souvenir avant que l'assistance n'entonne la Marseillaise.

En ces moments de grands troubles un peu partout dans le monde, il est important d'entretenir la mémoire combattante et de cultiver cet héritage historique grâce auquel ne l'oublions jamais, ce qui nous unit est plus important que ce qui nous sépare.

C'est enfin autour d'un sympathique pot de l'amitié que s'est achevée cette cérémonie du souvenir.



Ateliers Numériques

Pour l'année 2024, la commune de Biron en partenariat avec « **LA FIBRE 64** » met en place des ateliers d'initiation et de perfectionnement sur ordinateur, smartphone/tablette et internet.

L'objectif étant que chaque habitant de notre commune puisse se familiariser avec les pratiques numériques au quotidien.

Grâce à ce partenariat, notre commune vous propose de réaliser gratuitement ces ateliers de formation au numérique, ouverts à tous et pour tous niveaux.

Aujourd'hui, nous sommes tous confrontés aux difficultés dans l'utilisation du numérique : la dématérialisation des démarches, les nouveaux modes de communication, les achats en ligne, la sécurité des pratiques numériques... sont autant de sujets compliqués auxquels nous devons faire face régulièrement.

Ces ateliers sont ouverts et gratuits pour les habitants de Biron.

Les ateliers se dérouleront en 2024 dans une salle de la mairie :

- Jeudi 21 mars
- Jeudi 28 mars
- Jeudi 4 avril
- Vendredi 12 avril

Le contenu de ces ateliers se déroulera de cette manière :

◆ <u>Un cycle débutant complet de formation</u> sur les 4 demi-journées (le matin d'une durée de 2h30) pour maîtriser les bases. **Il faudra s'engager obligatoirement pour les 4 séances** (nombre de places limitées).

Cela comprend:

- @ Découverte et manipulation de l'ordinateur (souris, clavier, bureau)
- @ Comment faire une recherche sur **Internet**
- @ Les bases de la **sécurité** sur l'équipement et sur Internet
- @ Communiquer grâce à Internet : les bases de la boite mail, répondre et envoyer un mail simple
- ◆ <u>Des séances thématiques</u> d'une demi-journée (l'après-midi d'une durée de 2h) pour approfondir les bases ainsi que la sécurité informatique (nombre de places limitées). Inscription à une seule thématique possible :
 - @ Ranger, classer ses documents, ses images dans son ordinateur
 - @ Transférer les photos de son smartphone vers l'ordinateur
 - @ Acheter et vendre en **sécurité** sur Internet
 - @ Gérer ses **mots de passe** grâce à un gestionnaire de mot de passe

Le matériel (Ordinateur ou Tablette) sera prêté lors des ateliers de formation mais si vous le souhaitez, vous pouvez emmener votre propre matériel afin de mieux vous familiariser ou de vous perfectionner.

Pour de plus amples renseignements et pour valider votre inscription, il faudra se rapprocher du secrétariat de Mairie :

- Directement lors des permanences d'accueil
- Par mail : <u>mairie.biron@orange.fr</u> Par téléphone : **05.59.67.00.75**

Inscription avant le 16 février 2024

« MARATON DE LA CANTA À BIRON »

Malgré la concurrence du rugby, le marathon de la Chanson a été une réussite, le samedi 14 octobre dernier. Nous avons pris beaucoup de plaisir à écouter les 30 groupes inscrits (71 adultes et 26 enfants) qui ont fait entendre une centaine de chansons différentes, entre l'après-midi et le soir. La qualité des interprétations est le reflet du travail fait dans les associations. Il faut continuer dans cette voie...

Déjà nous pensons à l'an prochain. Pensez-y vous aussi!









Info Emplois d'été 2024 - CCLO

Comme tous les ans, la **communauté de communes de Lacq-Orthez** accueille en emplois d'été de jeunes lycéens et étudiants. Vous êtes âgés d'au moins 16 ans et domiciliés sur le territoire. La CCLO propose un recrutement pour une période de quinze jours, en juillet et en août, dans les services administratifs et techniques.

Cette année, les quatre quinzaines sont réparties de la manière suivante :

- Du lundi 8 au dimanche 21 juillet 2024
- Du lundi 22 juillet au dimanche 4 août 2024
- Du lundi 5 au dimanche 18 août 2024
- Du lundi 19 août au dimanche 1^{er} septembre 2024

Pour postuler, une candidature doit être adressée à M. Patrice LAURENT Président de la CCLO <u>avant le 29 février 2024</u>, date butoir, le cachet de la poste faisant foi.

Par voie postale : Rond-point des Chênes - BP 73 - 64150 MOURENX

Ou électronique : <u>contact@cc-lacqorthez.fr</u>

Un tirage au sort, public et en présence du Vice-président délégué aux ressources humaines, désignera ultérieurement les jeunes emplois d'été parmi toutes les candidatures recevables.

Attention vous ne pouvez bénéficier de ce dispositif qu'une seule fois.

LE COMPOSTAGE

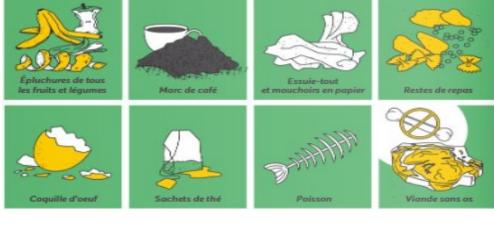
Depuis le 1er janvier 2024 les collectivités ont l'obligation légale d'apporter une solution à tous leurs habitants pour recycler leurs déchets végétaux.

Ceux que l'on appelle les « biodéchets » sont constitués de 80 à 96 % d'eau et représentent 30 % de ce qui est jeté à la poubelle verte.

Ils en alourdissent inutilement le poids alors qu'ils peuvent être valorisés grâce au compostage.

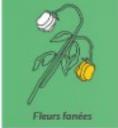
De quels déchets parle-t-on?

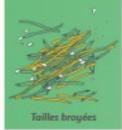
• Déchets de cuisine :

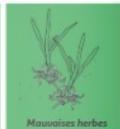


• Déchets de jardin :









Pourquoi les composter?

- 1) Pour réduire les odeurs, le poids de ma poubelle et le nombre de fois où je dois la sortir
- 2) Pour faire des économies en évitant l'achat d'engrais et des allers/retours à la déchetterie
- 3) Pour rendre à la terre ce qu'elle nous a donné (au potager, dans les bacs à fleurs ou le long des haies).

Où faire mon compost?

- 1) Dans mon jardin : je peux demander un composteur gratuitement, je prépare un justificatif de domicile et je me rends dans une déchetterie pour le récupérer.
- 2) Dans une aire de compostage : des aires de compostage partagées existent dans certaines parties du territoire. Il n'y en a pas près de chez vous ? Contactez le service déchets de la CCLO au 05.59.60.95.42.



VIE ASSOCIATIVE (les associations rédigent leurs articles sous leur propre responsabilité)

A.A.L.H Association d'Aide aux Loisirs des Handicapés de la Virginie

Nous allons contribuer en 2024 à plusieurs animations pour les résidents.

Notamment:

- ♦ Un voyage à Disneyland Paris
- ♦ Une étape du Tour de France
- 1 carte cadeau de 50 € pour les résidents de l'ESAT

Nous fonctionnons avec l'aide de la commune, des associations du village, de dons et de la vente de crêpes et de merveilles.

Nous tenons à remercier la commune, les associations et les généreux donateurs.

Le Président, Didier Lamouret

LE COCHONNET BIRONNAIS

Le cochonnet Bironnais a tenu son assemblée générale le 27 octobre 2023, au cours de laquelle le bureau a été renouvelé. Après de nombreuses années à la tête du club, Jacques Lavigne a passé le relais à une nouvelle équipe.



Didier Gazet a été élu nouveau président et, avec son équipe, il souhaite assurer la pérennité du club et tirer le meilleur parti de nos magnifiques installations pour organiser de belles compétitions en 2024.

En 2023, nous avons qualifié l'une de nos équipes pour le championnat de la Ligue Aquitaine, et nous félicitons toutes nos équipes pour leur investissement. Pour 2024, le comité départemental et le district nous ont confié l'organisation des qualifications et des finales des triplettes seniors masculines et féminines, ainsi que des qualifications en tête-à-tête du district.

Nous allons aussi organiser plusieurs concours pendant toute cette année.

Bonne année à tous.

Le Président Didier Gazet

Remise du diplôme d'honneur à jacques Lavigne pour toutes ces années à la tête du club.



YOGA

Le Joyeux groupe de yoga se retrouve tous les mercredis à 17h45 dans les salles communales.

Claudine LARRAZ Professeur de yoga diplômée Tél: 06 21 89 80 43



L'ES PYRÉNÉENNE



Les co-présidents Hervé Latrubesse et Jean-Philippe Tauzia, et le comité directeur de l'ESP vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2024.

À tous nos licencié(e)s engagés en compétition, nous souhaitons une bonne deuxième partie de saison.

Que cette nouvelle année vous donne l'occasion d'aller au bout de vos objectifs, l'essentiel sera avant tout le plaisir de jouer mais aussi de partager ensemble des instants de convivialité.

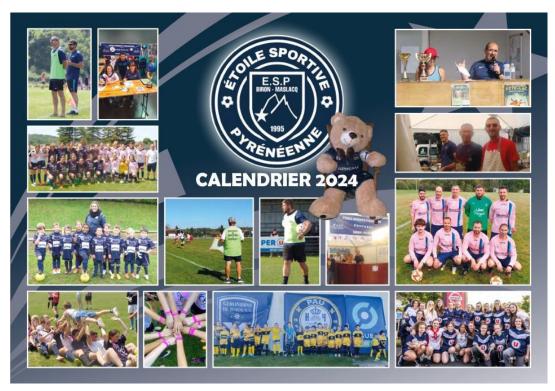
A tous nos éducateur(trice)s participant bénévolement à la bonne marche du club, merci pour votre engagement.

Tous nos vœux aux dirigeant(e)s, aux partenaires, à nos supporters, aux parents et aux municipalités de Biron et de Maslacq. Vous nous soutenez tout au long de l'année et on vous en remercie une nouvelle fois.

L'ESP, c'est 180 licences, de joueurs, de joueuses, de dirigeants et de dirigeantes venant de nombreuses communes et participant à la vie associative de nos 2 villages.

L'alliance avec le club voisin de l'Elan Béarnais ORTHEZ pour les catégories de jeunes, ouvre encore plus les possibilités de jouer à des niveaux sportifs différents suivant les capacités de chacun en restant attaché à son club d'origine.

Alors, à toutes, à tous, une très bonne année 2024 avec l'ESP BIRON MASLACQ



LE COMITÉ DES FÊTES

Bonjour les bironnais,

Le comité des fêtes tient à vous remercier pour cette formidable année. Vous avez su répondre présents lors de nos différents événements ce qui nous a permis de battre un record lors de notre repas du vendredi, durant les fêtes, avec plus de 400 repas malgré une délocalisation de dernière minute dans la salle.

Merci aussi aux entreprises sponsors de nous avoir soutenus cette belle année. Nous remercions aussi les bénévoles et tous les membres pour avoir aidé à organiser et préparer tous ces événements.

En cette année 2024 nous aimerions continuer à faire vivre notre village, en vous proposant différentes manifestations. Nous organiserons une réunion le 26 Janvier à 18h30, afin de

discuter des projets de cette nouvelle année et surtout de notre fête de village qui cette année se déroulera sur 2 jours seulement. Bien sûr il y aura le fameux repas des fêtes de Biron qui cette année sera le samedi 22 **Juin au soir** suivi du bal. Le dimanche, en fin de matinée, se déroulera le vin d'honneur et le soir, notre « Happy hour » pour conclure ces fêtes. D'autres activités seront proposées et à réfléchir lors de cette réunion, comme par exemple un prochain vide grenier début Mai. Vous et toutes vos idées sont bien évidemment les bienvenus lors de cette réunion.

Encore merci à tous!

La Présidente, Audrey PELIN



SOLEIL D'AUTOMNE

Le 13 novembre 2023, nous nous sommes retrouvés pour une réunion de prévention que nous avons organisée en partenariat avec l'ASEPT (Association Santé Education Prévention sur les Territoires).



Cette association initiée et soutenue par les différentes caisses de retraite a pour but la mise en place d'action de prévention et de promotion à destination des plus de 55 ans. Elle sensibilise et aide les séniors à adopter au quotidien des comportements sains en faveur d'un vieillissement actif et réussi.



Un seul chiffre nous le démontre : nos comportements influent à 70 % sur notre santé, alors que notre capital génétique n'y participe qu'à hauteur de 30 %.

C'est donc dans ce cadre que nous avons assisté à cette réunion sur le thème « les clés du bien vieillir » qui nous a rappelé l'importance d'adopter un mode de vie sain et adapté à notre âge pour augmenter sensiblement notre capacité à rester en pleine forme plus longtemps.

Nous avons abordé les thèmes suivants : l'alimentation, l'activité physique, le sommeil, le bien être et les médicaments.

L'idée était d'échanger sur ces thématiques pour faire évoluer les comportements et ainsi remédier aux effets du vieillissement et aux faiblesses liées à l'âge.

A l'issue de cette présentation, chacun a pu exprimer ses préférences face aux 19 ateliers proposés par l'association : « Nutrition Santé » et/ou « Nutrition active », « Mémoire » ou encore « Cap bien-être » « Form'Equilibre » ou même « Numérique »...

Cette première prise de contact doit en effet aboutir à la tenue de certains de ces ateliers que nous organiserons conjointement avec l'ASEPT. Le calendrier sera précisé ultérieurement.

Enfin, ces échanges se sont poursuivis plus informellement autour de pâtisseries maison concluant bien agréablement cet après-midi d'information.

Et pour finir 2023 en beauté ce sont 44 convives qui se sont attablés le 12 décembre à l'Auberge du Relais de BERENX.

Invités par SOLEIL d'AUTOMNE, c'est en bus que nous avons rejoint l'Auberge où nous avons profité d'un bienvenu moment de partage et de convivialité autour de l'excellent repas concocté par Marie et son équipe.



Quant à ceux de nos adhérents qui n'ont pu se

joindre à nous, ils n'ont pas été oubliés et ont reçu quelques gourmandises.

Nous espérons vous retrouver encore plus nombreux pour notre Assemblée Générale autour des traditionnels beignets de mardi gras.

A tous nous souhaitons une belle année 2024!

La Présidente, Marie-Ange MASSEY

TENNIS DE TABLE... une belle dynamique!

Tennis de Table... on garde le cap!

Comme chaque année à la fin de l'été, le forum des sports organisé par la ville d'Orthez a été l'occasion de présenter nos activités et recruter de nouveaux membres. La rentrée de septembre a donc vu arriver une dizaine de joueuses et joueurs dans les catégories jeunes et loisirs.



La bonne nouvelle a été la poursuite du ping par nos jeunes les plus prometteurs, trop souvent partis vers d'autres sports ou leurs écrans. Ils forment aujourd'hui un noyau fidèle et joyeux, avec des progrès confirmés dans les différentes compétitions. C'est aussi le mérite du coach JORIS, omniprésent à la salle et grand rassembleur de nos jeunes.

Nous attendons avec impatience les 4 tours du championnat jeune pour présenter une équipe compétitive et ambitieuse, portant haut les couleurs Bironnaises.



Si les jeunes brillent, les anciens ne sont pas en reste! Le 21 octobre à Bayonne, le calendrier a offert à notre sport une rencontre des légendes du siècle dernier.

Avec 164 ans à la table, (non non ce n'était pas en double !), notre vétéran Bernard (78 ans) affrontait Pierre le doyen du département (86 ans — champion de France en vétéran 5).

Un match acharné, gagné à la belle par notre jeunot!

Les 4 équipes engagées en championnat ont atteint leur objectif de maintien. Dans la douleur pour notre équipe fanion qui a attendu la dernière journée et une brillante victoire 11-3 face aux girondins de MACAU pour se sauver. Il a même fallu compter le goal average des parties pour être assuré de garder la sixième place synonyme de maintien. OUF et BRAVO.

L'équipe 2 a fait parler son expérience pour terminer au pied du podium de Promotion de Régional. Elle attend le retour du jeune retraité Bironnais pour 2024.

L'équipe 3 en Division 1 a connu quelques problèmes d'effectif et de blessures, offrant ainsi la découverte du niveau supérieur aux jeunes les plus aguerris. L'équipe 4 en division 2 est notre laboratoire pour offrir les premières émotions de la compétition par équipe. Bravo aux 8 jeunes qui ont tenté l'aventure.

L'année 2024 sera l'occasion de poursuivre dans cette voie, de maintenir notre présence en région, de faire progresser et fidéliser nos jeunes.

Notre groupe loisir s'est lui aussi enrichi de nouveaux membres qui ne diraient pas non à avoir d'autres partenaires de jeu! Et si c'était vous?

A très vite pour tester nos nouvelles tables.

Le Président Manu PARENT



GOTTBO!

- Entrainements jeunes : mardi de 18h30 à 20h00 / vendredi de 17h00 à 18h30
- Entrainements adultes : mardi de 18h30 à 20h30 / vendredi de 18h30 à 21h00

Contact: ☐ TTBO@lavache.com / ☐ http://ttbiron.cd.st / ☐ 06-83-78-47-41

L'ÉCOLE LO PORTALÉ

MOT DE LA PRÉSIDENTE DU SIVU SCOLAIRE DE BIRON CASTETNER ET SARPOURENX

Au nom des élus et du personnel du SIVU Scolaire, je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, paix, santé et bonheur pour l'année 2024.

Actuellement, notre école accueille 67 enfants :

- 18 en classe de maternelle
- 59 répartis sur les 2 classes élémentaires : 26 en classe de CP-CE1-CE2 et 23 en classe de CM1-CM2.

Deux enfants de TPS (Très Petite Section) devraient nous rejoindre à la rentrée de janvier.

Les contraintes du plan Vigipirate nous ont amenés à remettre en place le code d'accès des parents à la garderie.

Le TBI (tableau numérique) de la salle de garderie a été remis en service afin que les enfants, en cas de mauvais temps, puissent faire un temps calme.

Depuis le premier octobre, le dispositif de cantine à 1 euro est entré en vigueur ; il permet aux familles selon leur quotient familial CAF, de bénéficier de tarif préférentiel du repas à 0,80 euro et 1 euro.

Notre école a candidaté et été sélectionnée par la CCLO pour bénéficier de la végétalisation de ses abords dans le cadre du projet global de Trame Verte et Bleue ; la plantation des arbustes et arbres est prévue en février si la météo est favorable.

Comme à chaque fin d'année, à la grande joie des enfants, le Père Noël est venu à l'école leur demander s'ils avaient été sages et leur offrir gouter et livres.

Joyeuse année à tous.

La Présidente,

Annick MAITREJEAN GASCOUGNOLLE

Secrétariat du SIVU Scolaire: 78, Rue La Carrère - 64300 BIRON

Tél: 05.59.69.87.30 - Mail: sivu.loportale@gmail.com

Mardi et vendredi de 8h à 11h et Mercredi de 8h à 15h30

BIBLIOTHÈQUE DE BIRON CASTETNER ET SARPOURENX

Le Pôle Lecture de la Communauté de Communes de Lacq-Orthez propose des spectacles hauts en couleur et très divertissants dont celui en date du 29 novembre 2023 par le « Collectif décomposé ».

Lucy + Andy nous ont fait partager de très bons moments dans une compétition en ring de boxe où chaque personnage a essayé de surpasser l'autre.

Un spectacle poético-sportif que petits et grands ont apprécié.

Prochain spectacle par la compagnie Marge Rousse, pour un « casting sportif » le mercredi 24 janvier à 14h30.

Horaires d'ouverture:

Lundi mardi de 16h15 à 17h30 - Mercredi de 13h30 à 15h00

Toute personne désireuse de rejoindre l'équipe sera la bienvenue.

Tél: 05.59.69.87.30 - Mail: bibli.biron1@wanadoo.fr



ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES APE LES FAUVETTES

L'association des Fauvettes a vu l'élection d'un nouveau président ainsi que d'un bureau avec 2 nouvelles personnes suite à plusieurs arrêts.

L'intention de celui-ci reste toujours de créer des évènements afin de récolter des fonds pour les diverses sorties et activités que propose le corps enseignant à nos enfants.

Fin octobre, un goûter pour fêter Halloween était prévu le dernier jour d'école mais le renforcement Vigipirate nous a obligés à annuler à 48h de l'événement.

Un partenariat avec Boncap a été fait pour la vente de sapins. Il a permis aux différentes familles d'aller acheter son sapin en magasin avec une contribution reversée à l'association.

Nos remerciements à maîtresse Girod pour avoir négocié qu'une partie des recettes des photos de classe soit reversée à notre association.

Le mercredi 20 décembre, à la salle du stade de Biron, nous avons eu la joie d'accueillir le Père Noël en personne pour le traditionnel marché de Noël.

Les sourires sur le visage des enfants en disaient long sur la réussite de ce moment chaleureux.

Merci encore à tous ceux qui ont participé, parents, grands parents, enseignants, périscolaire et à Madame Lamouret pour ses gourmandises ainsi qu'à notre Maman photographe de renommée internationale...



Voici nos prochaines animations à retenir:

- vente de chocolats
- animations carnaval
- loterie
- fête de l'école le 14 juin avec retransmission du match d'ouverture de l'Euro 2024

Nous rappelons que l'association ne peut vivre ou plutôt survivre sans la participation de tous les parents mais aussi des 3 communes et leurs chers habitants.

La porte reste ouverte à toutes personnes voulant donner un coup de main et/ou intégrer le bureau qui cette année limite au maximum les longues réunions.

Très bonne année 2024 à tous.

Le Président,

Anthony Hernandez

ÉTAT CIVIL



Naissance:

Adèle, Catherine, Christine ALONSO née le 30 septembre 2023

Mariage:

Solange GARCIA et Frédéric SUPERVIELLE-BROUQUES le 9 décembre 2023

Décès:

Raphaël, Dominique LABORDE le 22 juillet 2023

Françoise, Louise PONT-HAURIE née PAILHASSAR le 15 août 2023

Adrien, Léon LOUSTEAU le 3 septembre 2023

Yves, Ernest MARIMBORDES le 8 septembre 2023

Yvette, Annie BONNEAU le 5 décembre 2023

INFOS UTILES

LA DÉCHETTERIE DE MASLACQ

RD 275 - 27 route de Loubieng 64 300 Maslacq



Horaires d'ouverture:

Mardi: 9h-12h30 en hiver et 8h30-12h30 en été

Mercredi et samedi: 9h-12h30 et 14h-17h30 en hiver

Et 8h30-12h30 et 14h-18h en été

Vendredi: 14h-17h30 en hiver et 14h-18h en été Le passage des horaires d'hiver à ceux d'été est effectif au changement d'heure.

Les déchetteries sont fermées les jours fériés.

L'accès est gratuit aux possesseurs de la carte et les gardiens sont à votre disposition pour vous aider à trier.

Pour tout renseignement, contacter le service environnement de la CC Lacq-Orthez

au **05.59.60.95.42**





URBANISME

Vous pouvez déposer votre dossier directement à la Mairie en version papier mais également, depuis le 1^{er} janvier 2022, déposer votre dossier dématérialisé en ligne sur la plateforme E-PERMIS dont vous trouverez le site ci-après pour vous guider dans la démarche : https://www.e-permis.fr/

Contact pour des renseignements d'urbanisme :

Service Urbanisme de la Communauté de Communes de Lacq-Orthez (CCLO)

Tél: 05 59 60 73 50 - <u>urbanismecc-lacqorthez.fr</u>

Permanences:

CCLO à Orthez: du lundi au vendredi, sur rendez-vous au 05 59 60 81 61

NUMEROS UTILES



SAMU
Service d'Aide
Médicale Urgent
Hospital-operated
ambulance

17
POLICE
SECOURS
Police

18
POMPIERS
Fire Brigade

Numéro d'appel d'urgence européen European emergency telephone number











ENEDIS

Dépannage tous clients : 09 726 750 64

Raccordements et services clients : 09 73 76 51 74

Direction Départementale : 05 59 58 64 44

URGENCE SECURITE GAZ:

Appeler GRDF au **0 800 47 33 33** (appel gratuit depuis un poste fixe)

SAUR Dépannage 24h/24:05 81 91 35 00

Avenue Charles Moureu 64150 MOURENX Les lundis et vendredis de 9h à 12h et 14h à17h Courrier : TSA 20005 64239 LESCAR CEDEX

ORANGE

Assistance technique: 3900 (choix 1)

Ligne en panne: 1015 - 24h/24h (appel gratuit)

INFIRMIERES LIBERALES

Céline BRISSARD, Carole CASASSUS, Anne GOUZE: © 05 59 69 79 09 20, Route de Brassalay - 64300 BIRON

CENTRE ANTIPOISON

Tél: 05 56 96 40 80

PHARMACIE DE GARDE

www.3237.fr

INFO ESCROQUERIES

0805 805 817